



FORMACODE 4282
FAOD : 96133 / ROME : k105

RECYCLAGE AGENT DE SÉCURITÉ INCENDIE



BARTEL.MI -05.17.17 -V.01
- RV 03.06.2019

Objectif :

Maintien des acquis et compétences nécessaires à la validation du diplôme SSIAP 1 et à l'exercice professionnel d'Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne.

Prérequis :

- Fournir une copie du diplôme d'origine et justifier de sa dernière formation continue (recyclage ou remise à niveau),
- Avoir une aptitude médicale (certificat médical),
- Etre titulaire de l'attestation du SST ou PSE 1, (en cours de validité) ou AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans.

Public concerné :

Toute personne titulaire du diplôme de SSIAP 1 n'ayant pas dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité.

Durée de la Formation :

14 heures soit 2 jours.

Lieu de la Formation :

Locaux de l'organisme de formation FCAG.

Développement Pratique :

Visites applicatives avec identification des matériels et dispositifs

- Mise en application des acquis opérationnels
- Appel et réception des secours, application des consignes de sécurité
- Mise en œuvre des moyens d'extinction sur feux réels de classe A - B - C
- Lecture et manipulation des tableaux de signalisation
- Ronde d'anomalies

Méthode Pédagogique :

- Présentiel (face à face pédagogique)
- Formation Ouverte à distance (FAOD)

Evaluation - Examen :

- Conformément à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.
- Epreuve écrite de 30 questions en QCM
- Résolutions d'anomalies et sinistre au cours d'une ronde.

Document délivré :

- Attestation de fin de formation
- Attestation de formation recyclage SSIAP 1.

Atouts de FCAG :

L'équipe de formateurs est composée de Sapeurs-Pompiers, de chefs de service de sécurité incendie en activité dans les établissements recevant du public.

Programme de la formation :

Compétence	Contenu
Compétence 1 : Prévention	-Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...) -Accessibilité du public
Compétence 2 : Moyens de secours	-Agents extincteurs -SSI -Moyens d'extinction
Compétence 3 : Mises en situation d'intervention	-fumées, incendie - évacuation des occupants et prise en charge d'une victime - méthode d'extinction d'un début d'incendie - protection individuelle - levée de doute, etc. -L'utilisation des moyens de communication mobiles